



## INFORMATION AUX PARENTS

### Classe à Horaires Aménagés Musique vocale et instrumentale 6<sup>ème</sup> Collège Savary ISTRES

Si votre enfant, actuellement en CM2, présente des aptitudes et une motivation dans le domaine musical (vocal ou instrumental), sachez que pour la rentrée scolaire 2022, vous pouvez demander son inscription en 6<sup>ème</sup> en Classe à Horaires Aménagés Musique au collège Savary d'Istres.

Cette classe permet aux enfants de pratiquer pendant le temps 5 heures 30 de musique réparties comme suit : 2h d'éducation musicale avec le professeur du collège, 1h30 de chant choral, 1h d'enseignement musical général et technique et 1h d'instrument ou de chant selon la spécialité choisie.

Les cours de musique sont dispensés par les professeurs du conservatoire d'Istres.

Toutes les disciplines scolaires prévues par les instructions officielles sont enseignées sans allègement de programme.

L'inscription dans cette classe s'effectue suite à une commission d'admission destinée à mesurer la motivation et la capacité de l'enfant à recevoir un enseignement musical renforcé.

#### **1. Démarches à effectuer :**

Un dossier de candidature en ligne est accessible **jusqu'au 2 février 2022** à l'adresse suivante ou via le QR code ci-contre :

<https://www.ac-aix-marseille.fr/les-classes-a-horaires-amenages-cha-121956>



Suite à cette candidature en ligne, vous recevrez une convocation par mail dans la semaine du 7 mars.

#### **2. Conditions d'admission en CHAM :**

La commission d'admission aura lieu **le jeudi 31 mars** au conservatoire Michel Petrucciani à Istres.

 **Pour une entrée en première année, aucune connaissance musicale n'est exigée !**

#### **3. Motivation**

Le jury posera des questions diverses afin de mesurer la réelle motivation de l'enfant à vouloir intégrer une Classe à Horaire Aménagé Musicale où il est demandé une présence assidue, un travail rigoureux et exigeant, dans lequel est intégrée une partie de production ou de concerts en dehors du temps scolaire.



#### **4. Les qualités musicales**

- Le jury évaluera les capacités des candidats à écouter et reproduire des motifs rythmiques et mélodiques simples.

- Le candidat choisira un chant parmi une liste imposée et le chantera avec accompagnement instrumental.

Ces chants ainsi que leurs versions instrumentales pourront être trouvés sur le site internet de la circonscription d'Istres : [www.istres.ien.13.ac-aix-marseille.fr](http://www.istres.ien.13.ac-aix-marseille.fr).

**C'est la version instrumentale qui sera utilisée par le candidat lors de la commission d'admission.**

**Réunion d'information : mardi 25 janvier 2022 à 17h45**

**Conservatoire Michel PETRUCCIANI**

**Chemin de Saint-Pierre, 13800 Istres**

**Téléphone : 04 42 47 10 30**